CHARTE ACHATS RESPONSABLES

Version	V.2 d'octobre 2026
Rédactrice	Responsable RSE
Validation	Directrice de l'Espace City'Zen Paris

Une démarche partagée entre l'Espace City'zen Paris et :

Nom :

Adresse :

Numéro de Siret :

Type de produits ou prestations de service vendus :

Au cœur du Parc Floral de Paris, l'Espace City'Zen Paris accueille depuis 2016 séminaires, cours de yoga et de bien-être, un espace d'exposition consacré au végétal et une boutique. Fidèle à nos fils rouges, le respect du vivant et le climat, cette charte traduit notre Politique achats responsables & prestataires en engagements réciproques avec les fournisseurs et prestataires que nous choisissons. Les prestataires choisis par nos clients appliquent nos Consignes Événement responsable, transmises avec chaque devis.

1. Un socle commun : environnement, social, territoire

Nos engagements envers vous	Vos engagements communs, quelle que soit votre activité
- Nous favorisons les relations dans la durée avec nos fournisseurs . - Nous respectons les délais de paiement et favorisons les LCR avec nos fournisseurs de confiance. - Une information anticipée sur nos besoins (volumes, dates) et un interlocuteur unique pour toute question - Des informations pratiques avant chaque intervention : accès en transports en commun et à vélo, livraisons, horaires recommandés, etc - La recommandation prioritaire des signataires à nos clients ; vos produits mis en avant en boutique	– Environnement : réduire, à la mesure de votre taille, emballages, déchets et transports (livraisons groupées, vélo ou électrique dès que possible). – Social : respecter le droit du travail, les droits humains, la santé et la sécurité de vos équipes, et l'éthique des affaires (ni travail dissimulé, ni corruption), et le demander à vos propres fournisseurs. – Territoire : privilégier, à votre échelle, des approvisionnements et des partenaires proches de chez vous. – Transparence : origine, composition et transport de vos produits ; vos labels et statuts (bio, équitable, écolabel, ESS,

- Une relation loyale : aucun cadeau ni avantage sollicité - Un échange par an (rencontre, appel ou courriel)	insertion, ESAT) avec justificatif. - Dialogue : nous signaler toute difficulté à tenir un engagement, pour chercher ensemble une solution

Proportionnalité : Les grands distributeurs n'ont pas à signer : leurs labels externes et leur propre politique valent engagement.

Durée : La charte vaut 2 ans et se revoit lors de l'échange annuel. Une acceptation par retour de courriel vaut signature.

Suivi : Nous vérifions simplement : factures et fiches produits, échange annuel. En cas d'écart, nous cherchons d'abord une solution ensemble.

2. Vos engagements selon votre activité

Un prestataire pour un événement, un fournisseur de café pour la Boutique et ou pour les "pauses et grignotage", et un artisan n'ont pas les mêmes leviers : cochez le volet qui vous concerne, vous ne vous engagez que sur celui-là. Les engagements formulés « de préférence» ou « privilégié » s'appliquent lorsque l'offre existe ; les autres sont attendus à chaque commande, et toute exception est convenue avec notre Directrice et notée dans notre relation.

	☐ Prestataire intervenant sur nos événements *(ménage, animation d'activité..)*	☐ Fournisseurs de nos événements et de notre site *(pause, boissons, entretien, fleurs, mobiliers..)*	☐ Fournisseurs de la Boutique *(produits alimentaires, objets, création..)*
Environnement	– Proscrire le jetable : vaisselle lavée et réutilisée, nappes réutilisables ; – Pas de bouteilles en plastique ; – Tri sur site, reprise de vos emballages et de votre matériel ; – Limiter les invendus et favoriser les dons alimentaires aux associations – Si vous fournissez un repas, une option végétarienne est obligatoire – Favoriser pour le ménage	– Nous proposer des produits bio pour les pauses (nous visons 100 %), café et chocolat compris ; – Favoriser le vrac, les grands contenants, le verre consigné, consignes reprises à la livraison ; – Pour l'entretien et hygiène : produits naturels ou écolabellisés ; – Favoriser les fleurs en	– Alimentaire 100 % bio, toute exception documentée ; – Emballages réduits ou repris ; – Limiter le fret aérien ; – Favoriser les jouets en matières naturelles non toxiques ;

	des produits naturels ou écolabellisés ;	pots ou les fleurs de saison uniquement ;	
Social	– Informer et former vos équipes de nos consignes de sécurité ; - Favoriser un recours à l'ESS et à l'insertion lorsque cela est possible, à offre équivalente ;	– Produits venus de loin : favoriser le commerce équitable (chocolat équitable) ; – Fournisseurs de l'ESS, de l'insertion ou ESAT privilégiés	– Produits fabriqués hors d'Europe : engagements sociaux de la marque communiqués ; – Artisans, ESAT et ESS bienvenus.
Territoire	– Favoriser des produits locaux et de saison dès que l'offre existe ; – Favoriser les acteurs du Parc Floral et du territoire pour les activités ; – Favoriser les livraisons en mobilité douce ;	– Paris et Île-de-France d'abord, puis France et pays limitrophes ; – Fleurs de producteurs locaux de préférence ;	– Producteurs parisiens et franciliens, artisans de proximité ; – Fabrication en France ou pays limitrophes ; – Une fiche produit (origine, distance, composition, labels) sur demande, pour informer nos clients.

Pour l'Espace City'Zen Paris Mathilde Jeannerot-Billaud, Directrice Date : Signature :	Pour le fournisseur ou prestataire Raison sociale, nom et fonction : Date : Signature :